La Suisse et ses cantons : le fédéralisme, pilier de l'identité suisse

Autor(en): **Miéville, Daniel-S.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **23 (1996)**

Heft 1

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-912415

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La Suisse et ses cantons

Le fédéralisme, pilier de l'identité suisse

26 cantons, cela veut dire 26 systèmes scolaires et fiscaux, 26 codes de procédure pénale et 26 systèmes d'organisation politique. Le fédéralisme, c'est l'élément essentiel de la Suisse politique telle que nous la concevons. C'est un rempart contre le centralisme tant décrié, qui a aujourd'hui de nouveau plutôt le vent en poupe.

Le 22 septembre 1985, le peuple suisse se prononçait à trois contre deux pour l'unification du début de l'année scolaire. Il y avait longtemps que la question agitait les esprits et elle avait fait l'objet de plusieurs interventions parlementaires. A une époque où

*Daniel-S. Miéville**

l'on prônait la mobilité, le fait que l'année scolaire commence ici en automne et là au printemps apparaissait comme une sérieuse et anachronique entrave à la liberté de mouvement des familles avec des enfants en âge de scolarité. Les cantons de Berne et de Zurich ayant refusé, par scrutin populaire, de s'aligner sur le reste du pays, c'est le peuple suisse qui fut convié à arbitrer la cause.

Le cas reste exceptionnel d'une votation populaire obligeant les cantons à marcher au même pas, dans un domaine où chacun d'eux était, et demeure, très largement souverain. Ainsi va le fédéralisme, l'un des trois piliers, avec la démocratie directe et la neutralité, qui fonde l'identité de la démocratie helvétique. Ce fut un drame et une vaste polémique lorsqu'il fut question de contraindre les Appenzellois (Rhodes-Intérieures) à accepter le suffrage fémi-

*Daniel-S. Miéville est éditorialiste au «Journal de Genève et Gazette de Lausanne»

nin au niveau cantonal. Le combat entre deux loyautés, à la Constitution assurant l'égalité entre hommes et femmes et au respect du droit des cantons à s'organiser comme ils l'entendent. Les intéressés réglèrent eux-mêmes l'affaire au dernier moment en ouvrant aux femmes l'accès à la Landsgemeinde.

Quand on parle, dans le pays, de fédéralisme, c'est en général pour déplorer la tendance naturelle du système politique suisse à la centralisation. Une tendance qu'on ne saurait nier. Mais si l'on tente de prendre un peu de hauteur et de regarder les choses avec un œil neuf, la Suisse apparaît comme une extraordinaire mosaïque, sur un territoire restreint. Le pays voit cohabiter, sous une uniformité de surface, autant de systèmes scolaires, judiciaires, fiscaux et institutionnels qu'il y a de cantons et de demi-cantons. Si le début de l'année scolaire a ainsi été unifié, on s'est bien gardé d'aller plus loin dans l'harmonisation, que certains auraient voulu étendre au début et à la durée de la scolarité obligatoire. Chaque canton conserve donc les spécificités de son propre système scolaire.

Sait-on que la Suisse ne compte pas moins de 26 codes de procédure pénale, ce qui ne vas pas sans compliquer l'efficacité des poursuites dès lors qu'une affaire concerne plusieurs cantons. Seuls quatre cantons se sont prononcés à ce jour, par voie d'initiative cantonale, en faveur d'une procédure pénale unifiée.

Chaque canton a de même son propre système fiscal. Une loi sur l'harmonisation fiscale, adoptée en 1993, donne huit ans aux cantons pour accorder quelque peu leurs violons en la matière. Mais ils ne devront procéder d'ici 2001 qu'à une harmonisation matérielle. Si l'assiette de l'impôt sera alors identique, chacun restera libre de fixer les taux à sa guise et en fonction de ses besoins. Ce qui ne supprimera donc que très partiellement la concurrence que se livrent les cantons pour attirer les contribuables les plus intéressants sur leur territoire.

Le fédéralisme pourrait même connaître une nouvelle jeunesse en permettant de surmonter les visions de leur avenir différentes exprimées par les Romands et les Alémaniques. On parle, pour désamorcer la crise introduite par le refus de modifier la lex Friedrich, qui règle l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger, d'en cantonaliser l'application. ■

Deuxième lecture des élections fédérales du 22 octobre 1995

Une carte politique de la Suisse

Dans quelles régions du pays se trouvent les citadelles des partis? Après une première analyse des résultats des partis aux élections au Conseil national dans le dernier numéro, examinons la répartition géographique, essentiellement cantonale, de ces résultats.

Si l'on prend une carte de la Suisse, que l'on colore chaque canton en fonction du parti qui y est le plus fort, apparaît un «arc jurassien» (de Bâle à Genève) essentiellement socialiste, sinon pour les zones vaudoise et jurassienne; une Suisse centrale encore substantiellement démocrate-chrétienne (mais il y a des lézardes, et bien visibles); une Suisse orientale mixte; une Suisse entre Berne et le Rhin, avec une majorité de l'Union démocratique du

Giuseppe Rusconi

centre; le Tessin reste radical, le Valais démocrate-chrétien.

Approfondissons alors la situation en commençant par «l'arc jurassien», c'est-à-dire cette région de Suisse qui s'étend le long de la frontière avec la France et est délimitée par deux grandes villes: Bâle et Genève. C'est une zone qui entretient de bons rapports avec son «grand voisin» et où n'apparaissent pas à son égard de réflexes de crainte, donc défensifs (comme c'est souvent le cas des régions sur la frontière avec l'Allemagne). Traditionnellement, les socialistes et les radicaux sont bien présents dans cette zone, en plus d'une force conservatrice mais européenne comme les libéraux ou, dans le Jura, les démocrates-chrétiens, qui comptent parmi les «pères fondateurs» du nouveau canton. Ce fait a été confirmé lors des dernières élections. Les socialistes ont obtenu le rang de premier parti des cantons et demi-cantons de Bâle-Ville (avec un bond en avant de 10%), Bâle-Campagne, Neuchâtel et Genève. Les radicaux sont en tête dans le canton de Vaud (mais les socialistes les talonnent à quelques dixièmes de point); les démocrates-chrétiens dans le Jura (où les socialistes ont arraché la deuxième place aux radicaux).

Traditionnellement, la Suisse centrale, catholique, est majoritairement démocrate-chrétienne. Du reste, presque tous les cantons du «Sonderbund» (voir la brève guerre civile qui eut lieu en 1848) étaient situés dans cette région, autour du bastion lucernois. En octobre dernier, la suprématie démocrate-chrétienne a été confirmée à Lucerne justement, à Schwyz, à Zoug, dans le canton d'Obwald, et même à Uri (si l'on tient compte du Conseil des Etats). Mais, pour la première fois depuis plus d'un siècle, les radicaux ont conquis Nidwald. A Zoug, ainsi qu'à Lucerne et à Schwyz, on a enregistré une forte progression (partout plus de 10%!) de l'Union démocratique du centre. Au détriment des démocrates-chrétiens davantage que des radicaux. A l'évidence, une partie de l'électorat conservateur de ces cantons ne se sent plus vraiment représenté par les partis bourgeois de tradition plus ancienne, surtout (mais pas seulement) en matière d'intégration européenne.

La Suisse orientale ne voit aucun parti prendre l'avantage sur les autres, mais – ici aussi – c'est l'Union démocratique du centre qui a obtenu le plus grand succès (voir sa progression en Appenzell et à Saint-Gall). Les démocrates-chrétiens, malgré leurs pertes, restent en tête dans l'important canton de Saint-Gall et – conformément à la tradition – en Appenzell Rhodes-Intérieures. Les radicaux s'imposent en Appenzell Rho-

Carte politique de la Suisse

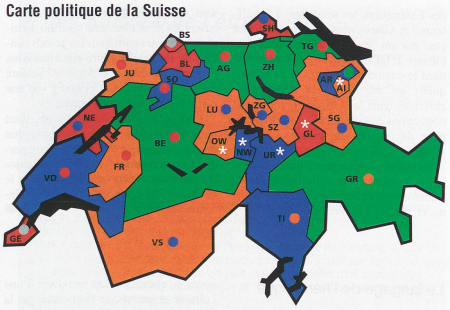

En couleur: les partis les plus importants lors des élections 1995 (point: le deuxième parti par ordre d'importance).
★ Cantons avec élection au système majoritaire (seulement un siège au Conseil national).

- Parti radical-démocratique
- Parti socialiste suisse
- Union démocratique du centre
- Parti démocrate-chrétien
- Parti libéral

	ZH Zurich	BE Berne	LU Lucerne	UR Uri	SZ Schwyz	OW Obwald	NW Nidwald	GL Glaris	ZG Zoug	FR Fribourg	SO Soleure	BS Bâle-Ville	BL Bâle-Campagne
Entrée dans la Confédération:	1351	1353	1332	1291	1291	1291	1291	1352	1352	1481	1481	1501	1501
Chef-lieu:	Zurich	Berne	Lucerne	Altdorf	Schwyz	Sarnen	Stans	Glaris	Zoug	Fribourg	Soleure	Bâle-Ville	Liestal
Habitants en 1994 (en 1000):	1168,6	941,8	337,9	35,9	120,6	31,0	36,0	39,4	90,4	222,2	237,3	197,1	251,3
dont étrangers (en 1000):	239,7	102,5	47,3	3,0	18,2	3,2	3,0	8,1	16,7	29,8	36,1	49,3	38,9
Superficie en km²:	1729	5961	1494	1077	908	491	276	685	239	1671	791	37	518